

**COMMUNE DE LA HAGUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022**

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 21 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un février, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'Espace Culturel Michel CANOVILLE, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 57

Date de convocation de la commune de La Hague : 11 février 2022

Date d'affichage de la convocation : 11 février 2022

Date d'affichage des délibérations : 22 février 2022

PRÉSENTS : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSENT Marie-Suzanne, CERVANTES Simon, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DA CRUZ-LEGELEUX Yann, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DIGUET Alexandra, DUBOST Hubert, DUBOST Nathalie, FLAMBART Corinne, FLEURY Jean-Marie, FRACHET Nadine, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, JACQUET-ROCQUET Sophie, JOURDAIN Patrick, JUMELIN Pascale, LACOUR Arnaud, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Fabrice, LECOSTEY Jean, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MESNIL Flavie, MONHUREL Pascal, NOEL Nelly, PELLERIN Éric, RENOUF Jean-Luc, ROUCAN Robert, SANSON Noël, TARDIF Pierre, TESTELIN Sébastien, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent.

EXCUSES : ALMIN Corinne, COLLET Christian, HAMELIN Magali, LAURENT Franck, LAVENU Axelle, LERENDU Patrick, PERROTTE Thomas, SANSON Fabienne.

PROCURATIONS :

Madame CHARDOT Mélanie a donné procuration à monsieur LACOUR Arnaud.

Madame DELACOUR Thérèse a donné procuration à madame JACQUET-ROQUET Sophie.

Madame NICOLLE Stéphanie a donné procuration à madame LEDAUPHIN Nathalie.

Madame SEBIRE Marine a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Madame BEDEL Pauline a été élue secrétaire de séance.

Madame MAHIER ouvre la séance à 18h40 et constate que le quorum est atteint.



Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

Madame le maire demande à l'assemblée d'approuver les procès-verbaux de la séance du 14 décembre 2021 et du 18 janvier 2022.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 14 décembre 2021 par 61 voix pour et celui du 18 janvier 2022 par 61 voix pour.



94DL2022-001

Motion du conseil municipal de La Hague sur le projet de construction d'une piscine EDF sur le site ORANO

Par 57 voix pour et 4 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- approuver cette motion.



Rapport d'orientations budgétaires 2022

Le rapport d'orientations budgétaires a été présenté au conseil municipal et a fait l'objet d'un débat animé par l'adjoint aux finances.



711DL2022-002

Budget 2022 – Ouverture des crédits d'investissement

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser, jusqu'à l'adoption du budget primitif de 2022, madame le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Ces crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

↪ **13DL2022-001** **Engagement partenarial 2022-2024**

Par 61 voix pour le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention d'engagement partenarial 2022-2024 entre la commune de La Hague et les services de la direction départementale des finances publiques de la Manche (trésorerie de Beaumont-Hague).

↪ **15DL2022-001** **Protocole d'accord transactionnel – Paiement de la maîtrise d'œuvre Carrefour du Saussey**

Par 59 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer le protocole d'accord transactionnel.
- verser la somme de 6 120 € TTC au Conseil Départemental de la Manche.

↪ **58DL2022-001** **Constitution de partie civile pour la condamnation de la SCI La Boveda devant la Cour d'Appel de Caen**

Par 50 voix pour, 8 abstentions et 3 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- décider la constitution de partie civile de la commune de La Hague dans le cadre de l'affaire inscrite au rôle de la chambre des appels correctionnels de la Cour d'appel de Caen du 7 mars 2022 ;
- demander la condamnation de la SCI LA BOVEDA :
 - o à la démolition de la construction irrégulière des deux logements dans un délai de 6 mois sous astreinte de 30 € par jour de retard ;
 - o à la mise en conformité des deux fenêtres de toit de la maison d'habitation dans le même délai et sous la même astreinte ;
 - o à payer à la commune la somme de 2 500 € au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale
- autoriser madame le maire à représenter la commune dans le cadre de cette instance ;
- dire que la commune de La Hague sera assistée par la SELARL d'Avocats JURIADIS.

↪ **41DL2022-001** **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 59 voix pour, 1 abstention et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- de créer les postes ci-dessus.
- d'autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenant en découlant.
- d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

↪ **41DL2022-002** **Avancement de grade – critères et ratios**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- fixer les modalités d'avancement de grade au sein de la collectivité :
 - 100 % suite à réussite à un examen professionnel ou au concours ;
 - 50 % au titre de l'ancienneté.

Dans l'hypothèse où par l'effet du pourcentage déterminé le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus n'est pas un nombre entier, le chiffre obtenu est arrondi à l'entier supérieur.

↪ **82DL2022-001** **Rapport dans le cadre du débat de l'assemblée délibérante sur la protection sociale complémentaire**

Par 61 voix pour le conseil municipal a délibéré pour :

- prendre acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021),
- prendre acte du projet des Centres de Gestion Normands de s'associer pour conduire à une échelle régionale les consultations en vue de conclure deux conventions de participation en santé et prévoyance,
- donner son accord de principe pour participer à l'enquête lancée par les Centres de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires.

↪ **81DL2022-001** **Modification des horaires scolaires des écoles de l'enseignement du premier degré de la commune de La Hague liée à la semaine à 4 jours à la rentrée de septembre 2022**

Par 58 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à saisir madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale afin de modifier les horaires scolaires des écoles de l'enseignement du premier degré de la commune de La Hague pour mettre en application les modalités d'organisation de la semaine scolaire à 4 jours à la rentrée de septembre 2022.

**75DL2022-001****Versement de subventions aux associations du territoire**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- attribuer, au regard des dossiers qui ont été présentés, aux associations de proximité suivantes, une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 :

| SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 AUX ASSOCIATIONS DE PROXIMITE | |
|---|--------------------------------------|
| Association | Proposition d'attribution |
| Union Nationale des Combattants Saint-Germain-des-Vaux | 200,00 € |
| TOTAL | 200,00 € |

- attribuer, au regard des dossiers qui ont été présentés, une subvention aux associations partenaires suivantes, dans le cadre du dispositif coupons loisirs 2021-2022 :

| SUBVENTIONS COUPONS LOISIRS 2021-2022 | | |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| <p><u>Bénéficiaires</u> : Enfants de 6 à 18 ans résidant sur le territoire et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF ou de la MSA. <u>Montant de l'aide</u> : 25 % du coût de l'inscription plafonné à 50,00 € Dispositif limité pour une adhésion à une association du territoire de La Hague. Dérogation si l'activité recherchée par le bénéficiaire ne dispose d'aucune offre sur le territoire.</p> | | |
| Association | Nombre d'enfants | Montant attribué |
| GYM 2000 | 5 | 250,00 € |
| AS du Collège | 2 | 12,50 € |
| Tennis Club de La Hague | 11 | 300,05 € |
| 3 P'tits Points | 1 | 33,75 € |
| ASSUN Basket Club de La Hague | 4 | 80,00 € |
| TOTAL | 23 | 676,30 € |

- inscrire les dépenses au budget de l'exercice 2022, sur l'imputation 6574.
- habiliter madame le maire à intervenir à la signature des conventions, le cas échéant.

**89DL2022-001****Manoir du Tourp et Maison natale Jean-François Millet :
horaires d'ouverture au public 2022**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- acter les horaires d'ouverture 2022 pour le Manoir du Tourp et la Maison natale Jean-François Millet.

↪ **89DL2022-002** **Manoir du Tourp : programmation et animations 2022**

Par 58 voix pour, 1 abstention et 2 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer toutes les conventions concernant les animations 2022 prévues au Manoir du Tourp,
- autoriser madame le maire à rechercher des subventions aux montants le plus élevé possible et à signer les documents liés,
- autoriser madame le maire à rechercher d'éventuels mécènes culturels et à signer les conventions liées.

↪ **89DL2022-003** **Maison natale Jean-François Millet : animations 2022**

Par 58 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer toutes les conventions concernant les animations 2022 prévues à la Maison natale Jean-François Millet.
- autoriser madame le maire à rechercher des subventions aux montants le plus élevé possible et à signer les documents liés.
- autoriser madame le maire à rechercher d'éventuels mécènes culturels et à signer les conventions liées.

↪ **89DL2022-004** **Convention de partenariat entre la commune de La Hague et le collège Le Hague Dike**
Projet éducation aux médias et à l'information

Par 58 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention de partenariat entre le collège Le Hague-Dike et la commune de La Hague pour la mise en place d'un projet d'éducatons aux médias et à l'information.
- autoriser madame le maire à rechercher des subventions aux montants le plus élevé possible et à signer les documents liés.
- inscrire la dépense au budget de l'exercice 2022 sur l'imputation 6042.

↪ **89DL2022-005** **Convention de partenariat entre la commune de La Hague et le collège Le Hague Dike**
Projet « Nos marins »
Un voyage musical avec les marins pêcheurs du Cotentin

Par 58 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention de partenariat entre le collège Le Hague Dike et la commune de La Hague pour la mise en place d'un projet pédagogique autour des marins-pêcheurs du Cotentin.
- autoriser madame le maire à rechercher des subventions au montant le plus élevé possible et à signer les documents liés.
- inscrire la dépense au budget de l'exercice 2022 sur l'imputation 6042.

↪ **89DL2022-006** **Convention entre la commune de La Hague et l'Office de Tourisme du Cotentin pour la programmation et la commercialisation de visites commentées sur les patrimoines de La Hague**

Par 41 voix pour, 8 voix contre, 11 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention de partenariat entre l'Office de Tourisme du Cotentin et la commune de La Hague pour la programmation et la commercialisation de visites commentées sur les patrimoines de La Hague.
- inscrire la dépense au budget 2022 à l'article 6574.

↪ **21DL2022-001** **Dématérialisation des autorisations d'urbanisme**
Approbation des conditions générales d'utilisation du guichet unique des autorisations d'urbanisme (CGU)

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- approuver les CGU du guichet numérique des autorisations ;
- autoriser le centre instructeur à notifier lui-même les courriers de majorations de délais et/ou demande de pièces complémentaires par voie dématérialisée ou en voie postale.
- autoriser le maire ou son représentant à signer, au nom de la commune, tous les actes ou pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

↵ **83DL2022-001** **Travaux d'amélioration de voirie 2022**
Autorisation de programme

Par 61 voix pour le conseil municipal a délibéré pour :

- approuver l'autorisation de programme pour les travaux d'amélioration de voirie 2022 pour un montant de **1 262 000.00 € TTC**.
- les dépenses relatives à cette opération seront imputées à l'article 2315 du programme n° 1208.
- autoriser madame le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires.

↵ **83DL2022-002** **Convention d'accès à des parcelles privées**
Construction d'un mur de soutènement de trottoir
Commune déléguée de Biville

Par 61 voix pour le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention avec le propriétaire de la parcelle 561 sise au 826 rue de l'Etoile – Biville – 50440 La Hague.
- autoriser madame le maire à signer tout acte administratif nécessaire à l'application de cette présente délibération.
- les frais afférents sont pris en charge par la commune.

↵ **88DL2022-002** **Convention de partenariat pour l'entretien des sentiers de**
La Hague 2022-2025

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention.

Madame MAHIER lève la séance à 21h10.

Le maire.

Manuela MAHIER.